

Développement de la coopération décentralisée de la Région Ile-de-France avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (Groupe BRIC) ainsi que le Mexique

De nouvelles opportunités de coopération pour l'Ile-de-France à bâtir avec les BRIC

Les grands pays émergents, le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (groupe BRIC) ainsi que le Mexique, sont appelés à jouer un rôle très important dans les échanges mondiaux et méritent donc une attention particulière de la Région Ile-de-France.

C'est pourquoi la Commission de l'action européenne et internationale du Conseil économique et social de la Région Ile-de-France (CESR) a présenté, le mercredi 17 octobre 2007, en séance plénière du CESR, un rapport sur « Le développement de la coopération décentralisée de la Région Ile-de-France avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (Groupe BRIC) ainsi que le Mexique ».

Améliorer et amplifier l'action à l'international

Pour le CESR, il y a une nécessité pour la Région Ile-de-France de conjuguer au mieux les effets de la loi Thiollière (possibilité de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères en vue d'actions de coopération) et les évolutions nécessaires en terme de renforcement de l'attractivité internationale de l'Ile-de-France, d'actions de rayonnement à l'international et d'appui à l'exportation.

Les échanges de la France et de l'Ile-de-France avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (groupe BRIC) ainsi que le Mexique gagneraient à être améliorés. L'Ile-de-France doit profiter de l'intérêt que lui portent ces nouveaux investisseurs. Elle ne peut qu'en retirer des bénéfices tant en termes de développement économique et donc d'attractivité, que de rayonnement internationale (langue française et francophonie), etc.

Le CESR d'Ile-de-France estime donc qu'une attention particulière doit être portée à l'ensemble des champs ouverts à la coopération internationale et qu'il faut aussi examiner les actions que la Région peut mener sur le positionnement avec les différents acteurs franciliens intéressés par les divers aspects du rayonnement international de l'Ile-de-France.

Pour répondre à cette ambition, le Conseil économique et social de la Région Ile-de-France propose que :

- la Région mette à disposition ou réalise des études sur ces grands pays émergents afin de servir de guide aux PME mais aussi aux TPE et entreprises artisanales qui souhaitent exporter ;
- le Conseil régional contribue à la création en Inde et dans les autres pays émergents, en coordination avec les autres acteurs franciliens concernés, d'une structure opérationnelle destinée à saisir les opportunités dans ce pays comme cela existe sur le marché chinois grâce à l'Agence Régionale de Développement (ARD), en liaison avec la CCIP ;

- soit mise en place une structure de coordination des acteurs souhaitant travailler dans ces pays. Cette structure pourrait s'intituler « *Comité des échanges Paris Ile-de-France – Brésil (Russie – Inde – Chine – Mexique)* ». Ces comités, adaptés aux particularités de chaque pays, seraient composés de représentants des organismes franciliens et étrangers intéressés ;
- ces « *Comités des échanges Paris Ile-de-France...* » élaborent une Charte de développement des échanges définissant les objectifs, éthiques, économiques, sociaux et environnementaux de leurs coopérations et organisent (avec l'aide du Conseil régional) une série de manifestations, propres à chaque pays étudié, pour promouvoir ces échanges tant commerciaux, éducatifs, culturels, sportifs ou associatifs ;
- les dispositifs mis en place par le Conseil régional soient renforcés afin de développer les échanges entre jeunes des différentes zones de coopération prioritaire. La Région pourrait également participer à la mise en place et à la gestion, dans ces pays, de Volontaires Internationaux en Entreprise (VIE), en partenariat avec UBIFRANCE ;
- la création d'une marque « *Paris Ile-de-France* » soit réalisée et prenne la forme d'une association rassemblant la Région, les Départements, les entreprises et tous les acteurs franciliens concernés. Cette association aurait vocation à labelliser les produits, les études, etc. réalisés à « *Paris – Ile-de-France* ».

Rapport et avis du Conseil économique et social régional d'Ile-de-France sur « Le développement de la coopération décentralisée de la Région Ile-de-France avec le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (Groupe BRIC) ainsi qu'avec le Mexique », présentés par Jean Kieffer, rapporteur au nom de la Commission de l'action européenne et internationale, présidée par Patrick Aracil.

Service de presse : Jean Tilloy - CESR Ile-de-France 29, rue Barbet-de-Jouy 75007 Paris
Tél. : 01 53 85 66 18 - Portable : 06 63 12 85 10 - Fax : 01 53 85 71 20
Courriel : jean.tilloy@iledefrance.fr - Site Internet : www.cesr-iledefrance.fr